

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 29 décembre 2023 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2023.

2. MP Achat 100 paires de gants de feu – Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du marché "Achat de 100 paires de gants de feu" à la société DEVA Belgium SPRL, Oudenaardebaan 67 bureau 7 à 9690 Kluisbergen, pour un montant d'offre qui s'élève à € 8.750,00 hors TVA ou € 10.587,50 TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/744-51.

3. Achat et installation adoucisseur d'eau au Poste de Ciney - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver l'achat d'un adoucisseur d'eau de résine volumétrique pour le poste de Ciney à l'entreprise ayant remis l'offre la plus avantageuse, à savoir Pirlot Gael Rue du Pontois 100 à 5590 Leignon pour un montant de € 1.900,83 hors TVA ou € 2.300,00 TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 3513/723-60.

4. MP Mise en conformité électrique du poste de Gedinne - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 27 décembre 2023, et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Mise en conformité électrique du poste de Gedinne" à l'entreprise avec la seule offre (sur base du prix), à savoir Chaidron Gauthier - Electricité générale, Rue de la Brasserie 2B à 5330 Assesse pour le montant d'offre contrôlé de € 23.800,00 HTVA € 28.798,00 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 3514/723-60.

5. MP Mise en conformité électrique du poste de Rochefort - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 27 décembre 2023, et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Mise en conformité électrique du poste de Rochefort" à l'entreprise avec la seule offre (sur base du prix), à savoir E.M.A. SYSTEM SPRL, Rue du Pêcheron 160 à 5580 Rochefort pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de € 23.512,00 hors TVA ou € 28.449,52, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 3514/723-60.

6. MP Mise en conformité électrique du poste de Cerfontaine - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 27 décembre 2023, et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché "Mise en conformité électrique du poste de Cerfontaine" au soumissionnaire ayant remis l'offre retenue économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit WENKIN ELECTRICITE, Rue du Calvaire, 23 à 5680 Doische pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de € 3.270,00 hors TVA ou € 3.956,70, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 3514/723-60.

7. Rapport du 3e trimestre 2023

Le Collège décide de reporter le point.

8. Projet OJ conseil du 19/01/24

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 19 janvier 2024.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Pascal JACQUIEZ

